

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SAPIENTA ABSOLU

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé +1 % notamment par la sélection de fonds (ci-après « OPC ») principalement à objectif de performance absolue. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro. Il tient compte de la capitalisation des intérêts

Stratégie d'investissement

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPC de droit français ou étranger, dont jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

La gestion reposera principalement sur une allocation dans une série d'OPC à objectif de rendement absolu dont les principales stratégies implémentées par les gérants seront des stratégies actions, de taux, de matières premières, de volatilité, d'arbitrage, d'obligations convertibles, d'arbitrage de fusions-acquisitions et de situations spéciales, de trading quantitatif, de global macro, de CTA et d'arbitrage d'indices telles que définies dans le prospectus.

La fourchette de beta envisagée sera comprise entre -20% et +20% dans des conditions normales de marché.

Le FCP pourra détenir, de manière ponctuelle des fonds indiciels cotés (ETF), et ce dans la limite de 25% de son actif net.

Le processus de gestion du FCP repose sur :

1. Une analyse macro-économique couplée à une identification des perspectives de croissance des différentes industries et zones géographiques, et des thématiques d'investissement porteuses (ou pas) afin d'identifier, au sein de l'univers retenu, les stratégies présentant le plus de potentiel dans un contexte de marché donné. Cette phase d'analyse permet de déterminer l'allocation dans les stratégies au sein de l'univers retenu.

2. La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement. La partie quantitative regroupe une série de critères (par exemple encours minimum, historique de performance, structure de frais, volatilité, ratio de sharpe, maximum drawdown et durée de recouvrement.) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant

à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.

Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Il est apporté une attention particulière à la qualité de l'équipe de gestion et son expérience, la structure de frais, et la qualité de la gestion des risques.

Le FCP s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 80% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 0% à 80% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

De 0% à 40% sur l'évolution du prix des matières premières au travers d'OPCVM et ou FIA exposés à des indices de matières premières. Les indices sous-jacents respectent les critères de diversification du Code Monétaire et Financier et ne donnent pas lieu à la livraison physique des matières premières.

De 0% à 40% en obligations convertibles.

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture au risque de change, au risque actions, au risque de taux et au risque de crédit, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte économique et financier

L'exercice de juin 2025 à juin 2026 a été principalement marqué par le rebond des marchés suite au Liberation Day, une phase de consolidation des hyperscalers et le conflit en Iran.

Après l'été, les marchés ont traversé une phase de consolidation portée par les prises de profit sur les hyperscalers américains qui ont commencé à émettre de la dette. Le montant des CAPEX et le ralentissement des buybacks ont été un signal d'arrêt à la performance.

En début d'année 2026, les craintes sur le segment des marchés privés avec le blocage des retraits dans des fonds de dette privée ont perturbé les bonnes performances du secteur bancaire depuis deux ans.

L'attaque portée par les US sur l'Iran le 27 février 2026 a provoqué une hausse rapide des prix des matières premières, impactant les pays les plus importateurs, dont l'Asie du Sud-Est et l'Europe. Les Etats-Unis, nets exportateurs, ont été relativement plus protégés. Les taux courts sont remontés et les courbes se sont aplaties, au gré des anticipations d'inflation qui se sont regonflées rapidement. Les spreads de crédit se sont légèrement écartés.

La détente progressive du conflit a accompagné l'envolée des prix des actifs liés aux semi-conducteurs et de certains pays émergents, dont la Corée du Sud et Taïwan. La Chine continentale n'a pas été en reste. Les spreads de crédit se sont rapidement resserrés, et la BCE a effectué une hausse de taux préventive de 25 points de base.

Sur la période, les taux longs des pays développés ont légèrement augmenté face aux déficits budgétaires non résolus. L'arrivée de Kevin Warsh à la FED redonne un peu de crédibilité à la gestion monétaire.

Enfin, le Yen a continué de se déprécier malgré quelques interventions de la banque du Japon, dans un contexte de plus en plus inflationniste mais sans hausse significative des taux administrés.

Sur la période, le MSCI World € a enregistré une performance de +24.58%. Sur les classes d'actifs obligataires, les obligations souveraines et IG Monde ont enregistré une performance de +1.10% (hedgé €), et les obligations High Yield Monde ont enregistré une performance de +5.90% (hedgé €).

Politique d'investissement

La politique d'investissement est restée dans des bornes limitées d'exposition aux stratégies sous-jacentes sans jamais aller toucher les maximums autorisés avec une exposition mesurée par un bêta de l'OPC sur l'exercice compris entre +1% et +4% matérialisant ainsi la gestion non dépendante des mouvements de marché. Au cours de l'exercice, le fonds s'est exposé à 4 principales stratégies :

- Les OPC obligataires directionnels dans le cadre de stratégies de portage, avec un suivi de tendance associé,
- Les OPC obligataires non directionnels avec un objectif de performance absolue,
- Les OPC de performance absolue Market Neutre avec un suivi de tendance associé,
- Les OPC de Long Short actions (avec ou sans biais de marché) avec un suivi de tendance associé.

Evènements en cours de période

N.A.

Performances

La performance finale de l'exercice est de +5,23% pour la part I, et de +4,36% pour la part R. Ces performances sont à comparer à une performance de +1,937% pour l'€STR +1% pour la part R et +1,937% pour l'€STR +1,85% pour la part I sur la même période. Ces performances sont en ligne avec les objectifs et restent en cohérence avec les catégories comparables dans les classements fournis par les providers traditionnels (Morningstar, Quantalys...). La volatilité est restée inférieure à 2% tout au long de l'exercice.

Liste des mouvements sur la période

Code ISIN	Valeur	Mouvements
IE0005NB4Q57	ADVENT GLOBAL PARTNERS V - EUR	33 000,00
IE00BG1V1C27	LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE H A - EUR	9 000,00
LU1593227850	BLACKROCK SYSTEMATIC ASIA PACIFIC EQUITY ABSOLUTE RETURN H D2 - EUR	18 800,00
LU1352906298	BLACKROCK SYSTEMATIC STYLE FACTOR H D2 - EUR	16 000,00
IE00BLP5S791	JUPITER MERIAN GLOBAL EQUITY ABSOLUTE RETURN H I - EUR	-250 000,00
IE00BJQ2XG97	MAN ALPHA SELECT ALTERNATIVE H IN - EUR	15 000,00
IE000GIH9AS7	OSSIAM EQUITY MARKET NEUTRAL OPPORTUNITIES EA - EUR	1 312,781,00
IE000Q09CCH4	VIGAMA ALPHA FUND F - EUR	49 000,00
DE000A2PMXA9	ANTECEDO DEFENSIVE GROWTH I - EUR	2 800,00
IE00BKFFVYB67	INVENOMIC US EQUITY LONG SHORT I – EUR	8 200,00
IE00BZ1J0335	ARDTUR EUROPEAN FOCUS ABSOLUTE RETURN FUND - EUR I	9 000,00
LU1001748398	JP MORGAN EUROPE EQUITY ABSOLUTE ALPHA C - EUR	500,00
LU2206555984	PICTET ATLAS TITAN I - EUR	8 000,00
LU1910829156	SEAHAWK EQUITY LONG SHORT I - EUR	15 000,00
LU1112771255	HELIUM SELECTION A - EUR	-200,00
LU1799936437	PICTET TR SIRIUS H I - EUR	45 000,00
LU2392538224	AQR ALTERNATIVE TREND IAE1 - EUR	16 500,00
LU1069250972	BLACKROCK SYSTEMATIC GLOBAL EQUITY ABSOLUTE RETURN D2 H - EUR	20 000,00
LU1797472195	CANDRIAM ALTERNATIVE MULTI STRATEGIES PI - EUR	2 600,00
IE00BYWTYZ58	WINTON MULTI STRATEGY I - EUR	25 000,00
FR001400UZ09	ELLIPSIS ALTERNATIVE HEDGING EB - EUR	320,00
IE000LF40OZ0	PERSPECTIVE AMERICAN ABSOLUTE ALPHA IB - EUR	42 000,00
IE00BG4R4N98	ARKAIM EMERGING MARKETS CORPORATE HY DEBT O6 - EUR	30 000,00
LU0501220262	GLOBAL EVOLUTION FRONTIER MARKETS H I - EUR	13 000,00
IE000VBPDLI4	MAN EMERGING MARKETS CORPORATE CREDIT ALTERNATIVE H IN - EUR	76 500,00
LU2262945038	SISSENER CORPORATE BOND RF - EUR	175 000,00
LU0840158900	STORM BOND IC - EUR	-1 500,00
DE000A2H7NS5	CAPITULUM RENTENSTRATEGIE OPTIMIERT UNIVERSAL I - EUR	27 000,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOBAL CREDIT OPPORTUNITIES Y - EUR	40,00
IE000FR1WHU7	MAN DYNAMIC INCOME H IB - EUR	50 000,00
IE000E4XZ7U3	MAN DYNAMIC INCOME I - EUR [CLOSED]	-12 000,00

Code ISIN	Valeur	Mouvements
IE000O9TVU66	MAN GLOBAL CREDIT VALUE H IL - EUR	57 000,00
IE000B43XTH5	MAN GLOBAL CREDIT VALUE H ILF - EUR [CLOSED]	38 000,00
IE00BFYV9065	CONCISE SHORT TERM HIGH YIELD I2 - EUR	-12 000,0
IE00B6TLWG59	GAM SWISS RE CAT BOND I - EUR	190 000,00
LU2039786269	ALMA ELLINGTON STRUCTURED CREDIT INCOME E0 H1 - EUR	270 000,00
IE000FHZAP70	MAN FINANCIAL CREDIT OPPORTUNITIES I - EUR	25 000,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS I - EUR	1 000,00
LU2098773257	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA PI - EUR	-850,00
IE00BD2B9827	TWELVE CAT BOND I - EUR	-9 500,00
LU2747617095	EXANE OVERDRIVE M - EUR	-65,00
LU3023496493	PICTET QUEST AI E - EUR	-39 000,00
DE000A2QSF64	AQUANTUM ACTIVE RANGE US EQUITY OPTIONS I - EUR	-14 500,00
LU2793905717	AQR APEX IAE1 - EUR	-14 500,00
LU1842777192	AQR DELPHI LONG SHORT EQUITY IAE1 - EUR	-4 500,00
LU1932489690	CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT F - EUR	-18 000,00
IE000KI18S23	IMPAX GLOBAL HIGH YIELD S - EUR	-2 750 000,00
IE000UF6ZGJ9	MAN FINANCIAL CREDIT OPPORTUNITIES IF - EUR [CLOSED]	-17 000,00
LU1112755050	MANDATUM NORDIC HIGH YIELD B - EUR	-25 000,00
IE0002ZQU5P1	MAN CREDIT OPPORTUNITIES ALTERNATIVE H INF - EUR	-29 000,00
IE0002HLI0S9	MAN CREDIT OPPORTUNITIES ALTERNATIVE H IXXN - EUR	-7 500,00

Instruments émis par les entités liées

FUTUR FLEXIBLE ACTIONS - FR0013233756 : 6 000 parts.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Respect par l'OPC de critères relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)
Sapienta Gestion a développé une politique d'investissement responsable qui prend en compte de manière sélective les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans sa politique d'investissement.

Sapienta Gestion effectue en amont un choix de classification de ses activités, en fonction des objectifs de gestion de la durabilité prévus par la réglementation SFDR UE 2019/2088 :

- Article 6 : les risques liés à la durabilité sont retenus peu significatifs pour atteindre les objectifs de gestion, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers puissent être pris en compte par les gérants,
- Article 8 : les objectifs de gestion incluent la promotion de certains facteurs de durabilité environnementaux et sociaux, et une bonne gouvernance d'entreprise,
- Article 9 : les objectifs de gestion prévoient à titre principal l'investissement durable.

A chaque objectif de gestion est associé un modèle de gestion des risques selon le « modèle SAPIENS », le modèle de gestion de la qualité ESG des investissements de la société.

Pour ses activités classées, « SFDR Article 6 », Sapienta Gestion effectue une revue sommaire des facteurs de durabilité sans poser d'objectifs minimaux de durabilité.

L'OPC Sapienta Absolu relève de l'« Article 6 » au sens du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

1. Règlement SFDR

Conformément au règlement européen UE 2019/2088 « SFDR », Sapienza Gestion a mis à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité. Cette information est disponible sur le site internet de Sapienza Gestion : www.sapienzagestion.com.

2. Règlement Taxonomie

Conformément au règlement UE 2020/822 « Taxonomie », la Société de Gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Au regard de l'actif sous gestion de la Société, celle-ci ne prend aucun engagement quant à une proportion minimale d'investissement aligné avec le règlement Taxonomie.

Au 30 juin 2026, l'OPC Sapienza Absolu ne prend aucun engagement quant à une proportion minimale d'investissement aligné avec le règlement Taxonomie.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2026

SAPIENTA ABSOLU

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Toutes les opérations d'investissement sur OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers sous-jacents du FCP sont effectuées par l'intermédiaire du dépositaire. Le FCP ne supporte alors pas de frais de courtage.

La recherche de la « meilleure exécution » consiste à s'assurer que les ordres transmis sur OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers sous-jacents sont exécutés conformément aux prescriptions figurant dans leur prospectus.

La société de gestion peut dans certains cas avoir recours à des courtiers pour investir dans d'autres instruments financiers. Dans ces cas, le FCP peut supporter des frais de courtage.

Lorsque la société de gestion est amenée à traiter d'autres types d'actifs négociés sur un marché (actions ou parts d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement étrangers ouverts, actions ou parts de sociétés d'investissement fermées, instruments financiers à terme cotés), elle sélectionne ses intermédiaires financiers selon une politique qui consiste à prendre en compte des critères quantitatifs (niveau de prix) et qualitatifs (position sur le marché, organisation interne, rapidité, etc.) fixés d'après une grille d'évaluation interne.

En raison du caractère non majoritaire de ce type d'opérations, Sapienta Gestion pourra ne sélectionner qu'un seul intermédiaire pour l'exécution de ces opérations.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Politique et pratiques de rémunération du personnel de la société de gestion

La politique de rémunération mise en œuvre au sein de SAPIENTA GESTION est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (la « Directive UCITS V »).

A ce stade, la politique de rémunération de la Société n'intègre pas les risques en matière de durabilité. En revanche, une réflexion est en cours sur la nature des critères à prendre en compte pour intégrer ces risques. Les critères de durabilité définis seront également intégrés à la politique de rémunération des collaborateurs en vue de la prochaine campagne de fixation des objectifs annuels.

L'accès aux informations sur la manière dont la Société intègre les risques pertinents en matière de durabilité, importants ou susceptibles de l'être, dans son processus de prise de décision d'investissement, notamment les aspects organisationnels, de gestion des risques et de gouvernance de ces processus, et dans ses processus de conseil sont tenues à jour de manières concises dans la section « Informations réglementaires » du site Internet de la Société.

1. Rémunérations versées par la Société à son personnel

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société a établi une politique ayant pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace du risque en n'encourageant pas une prise de risque incompatible avec les prospectus/statuts ou autres documents constitutifs des fonds ou autres actifs gérés avec l'intérêt des clients à qui la Société fournit un service d'investissement.

La politique de rémunération de la Société est conforme à la stratégie à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion, des fonds et des clients, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La Politique de rémunération est revue annuellement par la Direction Générale de la Société. Celle-ci a vérifié l'application de la politique sur l'année 2025 et sa conformité avec les principes de la Directive UCITS V. Elle a, en ce sens, approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025, le 22/01/2025.

La rémunération variable est attribuée en tenant compte de critères qualitatifs et quantitatifs afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme :

Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.,

Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Le montant total des rémunérations versées par la Société à l'ensemble de son personnel au 31 décembre 2025 s'est élevé à 1 208 205 euros.

2. Prise en compte de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêts

La Société a également procédé à l'identification des collaborateurs jugés comme Preneurs de risques. Ces collaborateurs sont ceux qui pourraient avoir un impact significatif sur le profil de risque de la Société ou des fonds gérés et qui percevrait un salaire significatif.

Les personnes concernées se verront appliquer les dispositions de la politique de rémunération pour la part variable de leur rémunération.

Tous les collaborateurs de la Société sont considérés comme Preneurs de risques, au titre de l'exercice 2026.

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a émané des pratiques liées à la rémunération au sein de la Société, sur la période.

Evènements intervenus au cours de la période

23/01/2026 Frais : Suppression des commissions de souscription non acquises au FCP : Auparavant : 3% maximum, désormais : Néant

16/04/2026 Mise à jour de la trame : L'ajout du mécanisme de Gates L'ajout du mécanisme de Swing Pricing

Bilan actif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	140 641 000,21	61 999 004,80
OPCVM	140 641 000,21	61 999 004,80
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	140 641 000,21	61 999 004,80
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 595 388,24	3 121 321,08
Comptes financiers	47 586,50	1 381 129,74
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	5 642 974,74	4 502 450,82
Total Actif I + II	146 283 974,95	66 501 455,62

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	135 574 892,13	59 310 545,00
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	6 188 343,13	2 732 032,60
Capitaux propres I	141 763 235,26	62 042 577,60
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 520 739,69	4 458 878,02
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	4 520 739,69	4 458 878,02
Total Passifs : I + III + IV	146 283 974,95	66 501 455,62

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	253 928,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	253 928,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	253 928,00	0,00
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 373 482,98	-500 307,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 373 482,98	-500 307,94
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 119 554,98	-500 307,94
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-598 950,61	-320 787,28
Revenus nets I = C + D	-1 718 505,59	-821 095,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	2 401 684,01	1 683 043,37
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 530,95	-6 775,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	2 393 153,06	1 676 268,37
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 512 828,44	1 110 710,78
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	3 905 981,50	2 786 979,15
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 678 654,77	381 349,26
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	2 678 654,77	381 349,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 322 212,45	384 799,41
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	4 000 867,22	766 148,67
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	6 188 343,13	2 732 032,60

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé +1 % notamment par la sélection de fonds (ci-après « OPC ») principalement à objectif de performance absolue. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro. Il tient compte de la capitalisation des intérêts

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	
Actif net total	141 763 235,26	62 042 577,60	22 738 549,13	19 624 579,93	
PART CAPI I					
Actif net	31 897 431,36	18 770 240,59	7 040 967,99	7 989 131,38	
Nombre de parts	274 162,898	169 760,245	67 008,876	81 156,579	
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	116,34	110,56	105,07	98,44	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2,51	4,14	3,19	-2,25	
PART CAPI R					
Actif net	109 865 803,90	43 272 337,01	15 697 581,14	11 635 448,55	
Nombre de parts	977 785,733	401 876,121	152 100,553	119 322,413	
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	112,36	107,67	103,20	97,51	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	1,53	3,15	2,29	-3,15	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de réduire pour les porteurs de parts les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

En cas de mouvement significatif du passif, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût de réaménagement du portefeuille lié aux opérations (investissement ou désinvestissement) générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts entrants ou sortants (frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets), pour prendre en compte les coûts de réaménagement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets.

La valeur liquidative de chaque part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds et publiée.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de

transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

La politique de swing pricing ne s'applique pas sur la valeur liquidative de clôture du fonds. En cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0014009GB0	0,75 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
R	FR0014009GC8	1,6 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0014009GB0	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.
R	FR0014009GC8	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents

Commission de surperformance

Part FR0014009GB0 I

10% TTC de la surperformance positive nette de frais fixes de gestion au-delà de l'€STR capitalisé + 1,85%
Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif net comptable de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (part R : €STR capitalisé + 1% ; Part I : €STR capitalisé + 1,85%) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de juin (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion.

Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

Ainsi, à compter du premier exercice du fonds ouvert le 23/05/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre la date de constitution du FCP et la prochaine Date d'Observation, et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs. Ainsi, la première période de cristallisation débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour de bourse du mois de juin 2023.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 10% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;
- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.sapientagegestion.com.

Part FR0014009GC8 R

10% TTC de la surperformance positive nette de frais fixes de gestion au-delà de l'€STR capitalisé + 1%
Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif net comptable de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la

part (part R : €STR capitalisé + 1% ; Part I : €STR capitalisé + 1,85%) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de juin (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion.

Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

Ainsi, à compter du premier exercice du fonds ouvert le 23/05/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre la date de constitution du FCP et la prochaine Date d'Observation, et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs. Ainsi, la première période de cristallisation débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour de bourse du mois de juin 2023.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 10% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.sapientagegestion.com.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : néant Dépositaire : - OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund) : 0,05% HT avec minimum de 10€ pour France, Belgique, Pays-Bas et minimum de 35€ pour les autres pays - OPC : 150€ HT Max (selon lieu de commercialisation) - Dépôts : 55€ HT - Futures 1€/lot TTC - Options 0.40% Mini 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Taux Barème :

La société de gestion n'est pas soumise à la T.V.A.

Frais administratifs externes à la société de gestion :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPC.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	62 042 577,60	22 738 549,13
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	109 876 104,24	48 709 931,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-34 107 699,43	-10 963 212,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 119 554,98	-500 307,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 393 153,06	1 676 268,37
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 678 654,77	381 349,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	141 763 235,26	62 042 577,60

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	185 632,776	21 149 859,68
Parts rachetés durant l'exercice	-81 230,123	-9 203 393,13
Solde net des souscriptions/rachats	104 402,653	11 946 466,55
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	802 366,140	88 726 244,56
Parts rachetés durant l'exercice	-226 456,528	-24 904 306,30
Solde net des souscriptions/rachats	575 909,612	63 821 938,26

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part en devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
FR0014009GB0	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	31 897 431,36	274 162,898	116,34
FR0014009GC8	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	109 865 803,90	977 785,733	112,36

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47,59	0,00	0,00	0,00	47,59
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	47,59

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par durée résiduelle

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	47,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
DE000A2H7NS5	CAPITULUM RENTNSTRG OPT UN-I	Capitulum Rentenstrategie optimiert Universal	Obligations	Allemagne	EUR	2 780 730,00
DE000A2PMXA9	ANTECEDO DEFENSIVE GROWTH-I	Universal-Investment Gesellschaft GmbH	Actions	Allemagne	EUR	1 454 400,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	Sapienta Gestion SAS	Actions	France	EUR	743 400,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	4 303 744,40
FR001400UZ09	ELLIP OPT SOL ALTER HG-EB	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	3 844 281,50
IE0005NB4QS7	MONTL AD GL PA U F-EUR INSCP	Waystone Management Co IE Ltd	Mixte	Irlande	EUR	3 794 303,70
IE000B43XTH5	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	4 130 980,00
IE000E4XZ7U3	MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	2 958 400,00
IE000FHZAP70	MAN FINANCIAL CRD OPPT-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 427 750,00
IE000FR1WHU7	MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	5 240 000,00
IE000GIH9AS7	OSS EQT MKT NEU OPP-EA EUR	OSM EQT EUR-EA-ACC C	Actions	Irlande	EUR	1 467 530,31
IE000LF40OZ0	PERSPEC AMEN ABE ALA FD EI-B	Waystone Management Co IE Ltd	Hedges	Irlande	EUR	4 945 995,60
IE000O9TVU66	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	6 178 230,00
IE000Q09CCH4	HC VIGAMA ALPHA FD-EUR F ACC	HARRINGTON COOPER UCITS FUND ICAV	Actions	Irlande	EUR	6 091 680,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000VBPDLI4	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	13 446 300,00
IE00B6TLWG59	GAM SWISS RE CAT BOND-INS EU	Fundrock Management Co Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 734 545,00
IE00BFYV9065	CONCISE S/T HY FUND-I2 EUR	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	1 503 960,00
IE00BG1V1C27	LAZARD RATHMORE ALT- AA EUR H	Lazard Fund Managers Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	3 143 802,20
IE00BG4R4N98	EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	9 179 168,70
IE00BJQ2XG97	MAN ALPHA SELECT ALTER- INEUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 066 700,00
IE00BKFVYB67	MONTLAKE INV US E L/S-EURIP	Waystone Management Co IE Ltd	Hedges	Irlande	EUR	1 080 573,90
IE00BLP5S791	JUPMER GBL EQ ABRET-I EUR AC	Jupiter Asset Management Series plc	Hedges	Irlande	EUR	1 403 040,00
IE00BYWTYZ58	WINTN MLTI STRAT UCITS-I EUR	WINTON UCITS FUNDS ICAV	Hedges	Irlande	EUR	3 051 475,00
IE00BZ1J0335	ARTDUR EURO ABS RET-IEUR ACC	Ardtur European Focus Absolute Return Fund	Mixte	Irlande	EUR	1 501 038,90
LU0501220262	GEF - FRONTIER MKT I EUR	Global Evolution Asset Management A/S	Obligations	Luxembourg	EUR	3 061 370,00
LU0840158900	STORM FUND II STORM BD-ICEUR	Hauck and Aufhauser Fund Services SA	Obligations	Luxembourg	EUR	2 684 980,00
LU1001748398	JPM EUREQ ABSAL-C PERF AEUR	JPMorgan Asset Management Europe Sarl	Hedges	Luxembourg	EUR	1 499 475,00
LU1069250972	BLACKROCK STR LG/ST EQ-D2EUR	BlackRock Luxembourg SA	Hedges	Luxembourg	EUR	2 968 800,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1112771255	HELIUM FUND- HELIUM SEL-A EUR	Syquant Capital SAS	Hedges	Luxembourg	EUR	2 908 273,50
LU1352906298	BLACKRCK SF STYLE AD-D2H EUR	BlackRock Luxembourg SA	Mixte	Luxembourg	EUR	3 488 420,00
LU1593227850	BSF-AS PAC DIV EQ A/R-D2EURH	BlackRock Luxembourg SA	Hedges	Luxembourg	EUR	4 834 960,00
LU1797472195	CAND L ALRNT MULTI-STR-PIEAC	Candriam	Mixte	Luxembourg	EUR	4 884 724,00
LU1799936437	PICTET TR SIRIUS- HI EUR	Pictet Asset Management Europe SA	Hedges	Luxembourg	EUR	5 963 850,00
LU1891751320	GROUPMA ALPHA FX INC PL-SCEU	Groupama Asset Management SA/France	Obligations	Luxembourg	EUR	1 919 096,00
LU1910829156	SEAHAWK EQUITY L/S-EUR I	Seahawk Equity Long Short Fund	Hedges	Luxembourg	EUR	1 667 812,50
LU2039786269	ALM ELL STR CRD INC FD-EO H1	Franklin Templeton International Services Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	3 402 000,00
LU2206555984	PICTET TR-ATLAS TT-I EUR ACC	Pictet Asset Management Europe SA	Hedges	Luxembourg	EUR	3 815 520,00
LU2262945038	SISSENER SICAV CORP BND-EURF	FundRock Management Co SA	Obligations	Luxembourg	EUR	2 483 250,00
LU2392538224	AQR ALT TRENDS F-IAE1EURACC	FundRock Management Co SA	Hedges	Luxembourg	EUR	3 586 440,00
Total						140 641 000,21

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	5 595 388,24
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des créances	5 595 388,24
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 213 256,04
Frais de gestion	-307 483,65
Dépôts de garantie	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des dettes	-4 520 739,69
Total des créances et dettes	1 074 648,55

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	30/06/2026
Frais fixes	176 145,57
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	27 585,90
Frais variables en % actuel	0,12
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	30/06/2026
Frais fixes	1 110 983,91
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	58 767,60
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013233756	FUTUR FLEX ACT-I	743 400,00
Total			743 400,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	-1 718 505,59	-821 095,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 718 505,59	-821 095,22
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 718 505,59	-821 095,22

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-184 939,32	-138 390,43
Total	-184 939,32	-138 390,43
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 533 566,27	-682 704,79
Total	-1 533 566,27	-682 704,79
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 905 981,50	2 786 979,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 905 981,50	2 786 979,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 905 981,50	2 786 979,15

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	875 387,55	840 703,06
Total	875 387,55	840 703,06
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 030 593,95	1 946 276,09
Total	3 030 593,95	1 946 276,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			140 641 000,21	99,21
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			140 641 000,21	99,21
ANTECEDO DEFENSIVE GROWTH-I	EUR	4 800	1 454 400,00	1,03
AQR ALT TRENDS F-IAE1EURACC	EUR	26 000	3 586 440,00	2,53
ARTDUR EURO ABS RET-IEUR ACC	EUR	9 000	1 501 038,90	1,06
BLACKRCK SF STYLE AD-D2H EUR	EUR	26 000	3 488 420,00	2,46
BLACKROCK STR LG/ST EQ-D2EUR	EUR	20 000	2 968 800,00	2,09
BSF-AS PAC DIV EQ A/R-D2EURH	EUR	26 000	4 834 960,00	3,41
CAND L ALRNT MULTI-STR-PIEAC	EUR	2 600	4 884 724,00	3,45
CAPITULUM RENTNSTRG OPT UN-I	EUR	27 000	2 780 730,00	1,96
CONCISE S/T HY FUND-I2 EUR	EUR	12 000	1 503 960,00	1,06
ELLIP OPT SOL ALTER HG-EB	EUR	370	3 844 281,50	2,71
ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	EUR	40	4 303 744,40	3,04
EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	EUR	51 000	9 179 168,70	6,47
FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	EUR	6 000	743 400,00	0,52
GAM SWISS RE CAT BOND-INS EU	EUR	190 000	3 734 545,00	2,63
GEF - FRONTIER MKT I EUR	EUR	13 000	3 061 370,00	2,16
GROUPMA ALPHA FX INC PL-SCEU	EUR	1 700	1 919 096,00	1,35
HC VIGAMA ALPHA FD-EUR F ACC	EUR	49 000	6 091 680,00	4,30
HELIUM FUND-HELIUM SEL-A EUR	EUR	1 500	2 908 273,50	2,05
JPM EUREQ ABSAL-C PERF AEUR	EUR	7 500	1 499 475,00	1,06
JUPMER GBL EQ ABRET-I EUR AC	EUR	600 000	1 403 040,00	0,99
LAZARD RATHMORE ALT-AA EUR H	EUR	22 000	3 143 802,20	2,22
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	95 000	13 446 300,00	9,48
MAN ALPHA SELECT ALTER-INEUR	EUR	15 000	2 066 700,00	1,46
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	EUR	38 000	4 130 980,00	2,91
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	EUR	57 000	6 178 230,00	4,36
MAN FINANCIAL CRD OPPT-I EUR	EUR	25 000	3 427 750,00	2,42
MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	EUR	50 000	5 240 000,00	3,70
MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	EUR	16 000	2 958 400,00	2,09
MONTL AD GL PA U F-EUR INSCP	EUR	33 000	3 794 303,70	2,68
MONTLAKE INV US E L/S-EURIP	EUR	10 500	1 080 573,90	0,76
OSS EQT MKT NEU OPP-EA EUR	EUR	1 312,781	1 467 530,31	1,04
PERSPEC AMEN ABE ALA FD EI-B	EUR	42 000	4 945 995,60	3,49
PICTET TR-ATLAS TT-I EUR ACC	EUR	24 000	3 815 520,00	2,69
PICTET TR SIRIUS-HI EUR	EUR	45 000	5 963 850,00	4,21
SEAHAWK EQUITY L/S-EUR I	EUR	15 000	1 667 812,50	1,18
SISSENER SICAV CORP BND-EURF	EUR	175 000	2 483 250,00	1,75
STORM FUND II STORM BD-ICEUR	EUR	17 000	2 684 980,00	1,89
WINTN MLTI STRAT UCITS-I EUR	EUR	25 000	3 051 475,00	2,15

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ALM ELL STR CRD INC FD-EO H1	EUR	270 000	3 402 000,00	2,40
Total			140 641 000,21	99,21

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	140 641 000,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 642 974,74
Autres passifs (-)	-4 520 739,69
Total = actif net	141 763 235,26



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SAPIENTA ABSOLU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026
Fonds Commun de Placement
SAPIENTA ABSOLU
30, rue Joannes Carret - 69009 Lyon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SAPIENTA ABSOLU

30, rue Joannes Carret - 69009 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SAPIENTA ABSOLU constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez
Associé

Bilan actif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	140 641 000,21	61 999 004,80
OPCVM	140 641 000,21	61 999 004,80
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	140 641 000,21	61 999 004,80
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 595 388,24	3 121 321,08
Comptes financiers	47 586,50	1 381 129,74
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	5 642 974,74	4 502 450,82
Total Actif I + II	146 283 974,95	66 501 455,62

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	135 574 892,13	59 310 545,00
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	6 188 343,13	2 732 032,60
Capitaux propres I	141 763 235,26	62 042 577,60
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 520 739,69	4 458 878,02
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	4 520 739,69	4 458 878,02
Total Passifs : I + III + IV	146 283 974,95	66 501 455,62

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	253 928,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	253 928,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	253 928,00	0,00
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 373 482,98	-500 307,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 373 482,98	-500 307,94
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 119 554,98	-500 307,94
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-598 950,61	-320 787,28
Revenus nets I = C + D	-1 718 505,59	-821 095,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	2 401 684,01	1 683 043,37
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 530,95	-6 775,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	2 393 153,06	1 676 268,37
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 512 828,44	1 110 710,78
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	3 905 981,50	2 786 979,15
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 678 654,77	381 349,26
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	2 678 654,77	381 349,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 322 212,45	384 799,41
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	4 000 867,22	766 148,67
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	6 188 343,13	2 732 032,60

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé +1 % notamment par la sélection de fonds (ci-après « OPC ») principalement à objectif de performance absolue. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro. Il tient compte de la capitalisation des intérêts

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	
Actif net total	141 763 235,26	62 042 577,60	22 738 549,13	19 624 579,93	
PART CAPI I					
Actif net	31 897 431,36	18 770 240,59	7 040 967,99	7 989 131,38	
Nombre de parts	274 162,898	169 760,245	67 008,876	81 156,579	
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	116,34	110,56	105,07	98,44	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2,51	4,14	3,19	-2,25	
PART CAPI R					
Actif net	109 865 803,90	43 272 337,01	15 697 581,14	11 635 448,55	
Nombre de parts	977 785,733	401 876,121	152 100,553	119 322,413	
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	112,36	107,67	103,20	97,51	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	1,53	3,15	2,29	-3,15	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de réduire pour les porteurs de parts les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

En cas de mouvement significatif du passif, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût de réaménagement du portefeuille lié aux opérations (investissement ou désinvestissement) générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts entrants ou sortants (frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets), pour prendre en compte les coûts de réaménagement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets.

La valeur liquidative de chaque part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds et publiée.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de

transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

La politique de swing pricing ne s'applique pas sur la valeur liquidative de clôture du fonds. En cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0014009GB0	0,75 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
R	FR0014009GC8	1,6 % maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0014009GB0	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.
R	FR0014009GC8	2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents

Commission de surperformance

Part FR0014009GB0 I

10% TTC de la surperformance positive nette de frais fixes de gestion au-delà de l'€STR capitalisé + 1,85%
Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif net comptable de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (part R : €STR capitalisé + 1% ; Part I : €STR capitalisé + 1,85%) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de juin (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion.

Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

Ainsi, à compter du premier exercice du fonds ouvert le 23/05/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre la date de constitution du FCP et la prochaine Date d'Observation, et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs. Ainsi, la première période de cristallisation débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour de bourse du mois de juin 2023.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 10% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;
- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.sapientagegestion.com.

Part FR0014009GC8 R

10% TTC de la surperformance positive nette de frais fixes de gestion au-delà de l'€STR capitalisé + 1%
Assiette : actif net

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif net comptable de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la

part (part R : €STR capitalisé + 1% ; Part I : €STR capitalisé + 1,85%) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de juin (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion.

Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

Ainsi, à compter du premier exercice du fonds ouvert le 23/05/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre la date de constitution du FCP et la prochaine Date d'Observation, et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs. Ainsi, la première période de cristallisation débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour de bourse du mois de juin 2023.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 10% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.sapientagestion.com.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion : néant Dépositaire : - OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund) : 0,05% HT avec minimum de 10€ pour France, Belgique, Pays-Bas et minimum de 35€ pour les autres pays - OPC : 150€ HT Max (selon lieu de commercialisation) - Dépôts : 55€ HT - Futures 1€/lot TTC - Options 0.40% Mini 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Taux Barème :

La société de gestion n'est pas soumise à la T.V.A.

Frais administratifs externes à la société de gestion :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Des frais liés à la recherche au sens de l'Article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPC.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	62 042 577,60	22 738 549,13
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	109 876 104,24	48 709 931,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-34 107 699,43	-10 963 212,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 119 554,98	-500 307,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 393 153,06	1 676 268,37
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 678 654,77	381 349,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	141 763 235,26	62 042 577,60

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	185 632,776	21 149 859,68
Parts rachetés durant l'exercice	-81 230,123	-9 203 393,13
Solde net des souscriptions/rachats	104 402,653	11 946 466,55
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	802 366,140	88 726 244,56
Parts rachetés durant l'exercice	-226 456,528	-24 904 306,30
Solde net des souscriptions/rachats	575 909,612	63 821 938,26

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part en devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
FR0014009GB0	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	31 897 431,36	274 162,898	116,34
FR0014009GC8	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	109 865 803,90	977 785,733	112,36

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47,59	0,00	0,00	0,00	47,59
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	47,59

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par durée résiduelle

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	47,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
DE000A2H7NS5	CAPITULUM RENTNSTRG OPT UN-I	Capitulum Rentenstrategie optimiert Universal	Obligations	Allemagne	EUR	2 780 730,00
DE000A2PMXA9	ANTECEDO DEFENSIVE GROWTH-I	Universal-Investment Gesellschaft GmbH	Actions	Allemagne	EUR	1 454 400,00
FR0013233756	FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	Sapienta Gestion SAS	Actions	France	EUR	743 400,00
FR001400P116	ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	4 303 744,40
FR001400UZ09	ELLIP OPT SOL ALTER HG-EB	Ellipsis Asset Management SA/France	Actions	France	EUR	3 844 281,50
IE0005NB4QS7	MONTL AD GL PA U F-EUR INSCP	Waystone Management Co IE Ltd	Mixte	Irlande	EUR	3 794 303,70
IE000B43XTH5	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	4 130 980,00
IE000E4XZ7U3	MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	2 958 400,00
IE000FHZAP70	MAN FINANCIAL CRD OPPT-I EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 427 750,00
IE000FR1WHU7	MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	5 240 000,00
IE000GIH9AS7	OSS EQT MKT NEU OPP-EA EUR	OSM EQT EUR-EA-ACC C	Actions	Irlande	EUR	1 467 530,31
IE000LF40OZ0	PERSPEC AMEN ABE ALA FD EI-B	Waystone Management Co IE Ltd	Hedges	Irlande	EUR	4 945 995,60
IE000O9TVU66	MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	6 178 230,00
IE000Q09CCH4	HC VIGAMA ALPHA FD-EUR F ACC	HARRINGTON COOPER UCITS FUND ICAV	Actions	Irlande	EUR	6 091 680,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000VBPDLI4	MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	13 446 300,00
IE00B6TLWG59	GAM SWISS RE CAT BOND-INS EU	Fundrock Management Co Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	3 734 545,00
IE00BFYV9065	CONCISE S/T HY FUND-I2 EUR	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	1 503 960,00
IE00BG1V1C27	LAZARD RATHMORE ALT- AA EUR H	Lazard Fund Managers Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	3 143 802,20
IE00BG4R4N98	EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	Waystone Management Co IE Ltd	Obligations	Irlande	EUR	9 179 168,70
IE00BJQ2XG97	MAN ALPHA SELECT ALTER- INEUR	Man Asset Management Ireland Ltd	Hedges	Irlande	EUR	2 066 700,00
IE00BKFVYB67	MONTLAKE INV US E L/S-EURIP	Waystone Management Co IE Ltd	Hedges	Irlande	EUR	1 080 573,90
IE00BLP5S791	JUPMER GBL EQ ABRET-I EUR AC	Jupiter Asset Management Series plc	Hedges	Irlande	EUR	1 403 040,00
IE00BYWTYZ58	WINTN MLTI STRAT UCITS-I EUR	WINTON UCITS FUNDS ICAV	Hedges	Irlande	EUR	3 051 475,00
IE00BZ1J0335	ARTDUR EURO ABS RET-IEUR ACC	Ardtur European Focus Absolute Return Fund	Mixte	Irlande	EUR	1 501 038,90
LU0501220262	GEF - FRONTIER MKT I EUR	Global Evolution Asset Management A/S	Obligations	Luxembourg	EUR	3 061 370,00
LU0840158900	STORM FUND II STORM BD-ICEUR	Hauck and Aufhauser Fund Services SA	Obligations	Luxembourg	EUR	2 684 980,00
LU1001748398	JPM EUREQ ABSAL-C PERF AEUR	JPMorgan Asset Management Europe Sarl	Hedges	Luxembourg	EUR	1 499 475,00
LU1069250972	BLACKROCK STR LG/ST EQ-D2EUR	BlackRock Luxembourg SA	Hedges	Luxembourg	EUR	2 968 800,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1112771255	HELIUM FUND- HELIUM SEL-A EUR	Syquant Capital SAS	Hedges	Luxembourg	EUR	2 908 273,50
LU1352906298	BLACKRCK SF STYLE AD-D2H EUR	BlackRock Luxembourg SA	Mixte	Luxembourg	EUR	3 488 420,00
LU1593227850	BSF-AS PAC DIV EQ A/R-D2EURH	BlackRock Luxembourg SA	Hedges	Luxembourg	EUR	4 834 960,00
LU1797472195	CAND L ALRNT MULTI-STR-PIEAC	Candriam	Mixte	Luxembourg	EUR	4 884 724,00
LU1799936437	PICTET TR SIRIUS- HI EUR	Pictet Asset Management Europe SA	Hedges	Luxembourg	EUR	5 963 850,00
LU1891751320	GROUPMA ALPHA FX INC PL-SCEU	Groupama Asset Management SA/France	Obligations	Luxembourg	EUR	1 919 096,00
LU1910829156	SEAHAWK EQUITY L/S-EUR I	Seahawk Equity Long Short Fund	Hedges	Luxembourg	EUR	1 667 812,50
LU2039786269	ALM ELL STR CRD INC FD-EO H1	Franklin Templeton International Services Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	3 402 000,00
LU2206555984	PICTET TR-ATLAS TT-I EUR ACC	Pictet Asset Management Europe SA	Hedges	Luxembourg	EUR	3 815 520,00
LU2262945038	SISSENER SICAV CORP BND-EURF	FundRock Management Co SA	Obligations	Luxembourg	EUR	2 483 250,00
LU2392538224	AQR ALT TRENDS F-IAE1EURACC	FundRock Management Co SA	Hedges	Luxembourg	EUR	3 586 440,00
Total						140 641 000,21

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	5 595 388,24
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des créances	5 595 388,24
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 213 256,04
Frais de gestion	-307 483,65
Dépôts de garantie	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des dettes	-4 520 739,69
Total des créances et dettes	1 074 648,55

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	30/06/2026
Frais fixes	176 145,57
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	27 585,90
Frais variables en % actuel	0,12
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	30/06/2026
Frais fixes	1 110 983,91
Frais fixes en % actuel	1,60
Frais variables	58 767,60
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013233756	FUTUR FLEX ACT-I	743 400,00
Total			743 400,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	-1 718 505,59	-821 095,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 718 505,59	-821 095,22
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 718 505,59	-821 095,22

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-184 939,32	-138 390,43
Total	-184 939,32	-138 390,43
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 533 566,27	-682 704,79
Total	-1 533 566,27	-682 704,79
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 905 981,50	2 786 979,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 905 981,50	2 786 979,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 905 981,50	2 786 979,15

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	875 387,55	840 703,06
Total	875 387,55	840 703,06
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 030 593,95	1 946 276,09
Total	3 030 593,95	1 946 276,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			140 641 000,21	99,21
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			140 641 000,21	99,21
ANTECEDO DEFENSIVE GROWTH-I	EUR	4 800	1 454 400,00	1,03
AQR ALT TRENDS F-IAE1EURACC	EUR	26 000	3 586 440,00	2,53
ARTDUR EURO ABS RET-IEUR ACC	EUR	9 000	1 501 038,90	1,06
BLACKRCK SF STYLE AD-D2H EUR	EUR	26 000	3 488 420,00	2,46
BLACKROCK STR LG/ST EQ-D2EUR	EUR	20 000	2 968 800,00	2,09
BSF-AS PAC DIV EQ A/R-D2EURH	EUR	26 000	4 834 960,00	3,41
CAND L ALRNT MULTI-STR-PIEAC	EUR	2 600	4 884 724,00	3,45
CAPITULUM RENTNSTRG OPT UN-I	EUR	27 000	2 780 730,00	1,96
CONCISE S/T HY FUND-I2 EUR	EUR	12 000	1 503 960,00	1,06
ELLIP OPT SOL ALTER HG-EB	EUR	370	3 844 281,50	2,71
ELLIPSIS GLOB CRED OPP-Y EUR	EUR	40	4 303 744,40	3,04
EMRG MRK CORP HG YLD DTF-O6U	EUR	51 000	9 179 168,70	6,47
FUTUR FLEXIBLE ACTIONS-I	EUR	6 000	743 400,00	0,52
GAM SWISS RE CAT BOND-INS EU	EUR	190 000	3 734 545,00	2,63
GEF - FRONTIER MKT I EUR	EUR	13 000	3 061 370,00	2,16
GROUPMA ALPHA FX INC PL-SCEU	EUR	1 700	1 919 096,00	1,35
HC VIGAMA ALPHA FD-EUR F ACC	EUR	49 000	6 091 680,00	4,30
HELIUM FUND-HELIUM SEL-A EUR	EUR	1 500	2 908 273,50	2,05
JPM EUREQ ABSAL-C PERF AEUR	EUR	7 500	1 499 475,00	1,06
JUPMER GBL EQ ABRET-I EUR AC	EUR	600 000	1 403 040,00	0,99
LAZARD RATHMORE ALT-AA EUR H	EUR	22 000	3 143 802,20	2,22
MA F VP-MA E MC CA-INF H EUR	EUR	95 000	13 446 300,00	9,48
MAN ALPHA SELECT ALTER-INEUR	EUR	15 000	2 066 700,00	1,46
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILFH	EUR	38 000	4 130 980,00	2,91
MAN FD PLC MAN GB CR VA-ILHE	EUR	57 000	6 178 230,00	4,36
MAN FINANCIAL CRD OPPT-I EUR	EUR	25 000	3 427 750,00	2,42
MAN FND PL-MAN DYN INC-IBHE	EUR	50 000	5 240 000,00	3,70
MAN FND PL-MAN DYN INC-I EUR	EUR	16 000	2 958 400,00	2,09
MONTL AD GL PA U F-EUR INSCP	EUR	33 000	3 794 303,70	2,68
MONTLAKE INV US E L/S-EURIP	EUR	10 500	1 080 573,90	0,76
OSS EQT MKT NEU OPP-EA EUR	EUR	1 312,781	1 467 530,31	1,04
PERSPEC AMEN ABE ALA FD EI-B	EUR	42 000	4 945 995,60	3,49
PICTET TR-ATLAS TT-I EUR ACC	EUR	24 000	3 815 520,00	2,69
PICTET TR SIRIUS-HI EUR	EUR	45 000	5 963 850,00	4,21
SEAHAWK EQUITY L/S-EUR I	EUR	15 000	1 667 812,50	1,18
SISSENER SICAV CORP BND-EURF	EUR	175 000	2 483 250,00	1,75
STORM FUND II STORM BD-ICEUR	EUR	17 000	2 684 980,00	1,89
WINTN MLTI STRAT UCITS-I EUR	EUR	25 000	3 051 475,00	2,15

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ALM ELL STR CRD INC FD-EO H1	EUR	270 000	3 402 000,00	2,40
Total			140 641 000,21	99,21

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	140 641 000,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 642 974,74
Autres passifs (-)	-4 520 739,69
Total = actif net	141 763 235,26